

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 12 septembre 2014

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 12 septembre 2014 à 20 h 30 Salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, maire.

Etait absent : Mr Bernard BIESSE.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27/06/2014.

Le Conseil Municipal,

➤ Décide de mettre à disposition du Spanc du Brionnais le local situé dans le bâtiment de l'ancienne école situé « 39 Grande Rue » à compter du 1er octobre 2014, fixe le montant de la location à 250 € par mois, dont 1 heure hebdomadaire de ménage. L'électricité sera relevée et facturée au Spanc du Brionnais en sus au même tarif pratiqué par ERDF (selon factures payées par la mairie).

➤ Accepte l'avenant pour l'entreprise Lévêque-Ducrot pour la réalisation des nouveaux travaux à la cure, pour un montant de 10 397,50 € HT, ce qui porte le marché pour ce lot à 31 464,13 € HT.

➤ Valide les devis de l'entreprise PETAVIT pour la réalisation de travaux relatifs à la mise aux normes, à la sortie de station et à la déviation d'eaux claires parasites pour des montants de 3 991,20 € et 5 992,80 €.

➤ Valide que la Communauté de Communes du canton de Semur-en-Brionnais retire sa compétence facultative « défense incendie » telle que décrit dans la délibération du Conseil Communautaire (coût communal 27 743 €).

➤ Accepte que la Communauté de Communes du canton de Semur-en-Brionnais ajoute la compétence « aménagement numérique » telle que décrit dans la délibération du Conseil Communautaire.

➤ Décide de valider les nouveaux horaires des employées communales à compter du 1^{er} septembre 2014 suite à la réforme des rythmes scolaires.

➤ Approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public pour l'assainissement collectif pour l'année 2013

➤ Accepte le devis de la SARL CBC pour l'achat d'un nouveau photocopieur pour la mairie pour un montant de 3 486,50 € HT, soit 4 183,80 € pour la mairie.

➤ Prend les décisions modificatives suivantes :

- 21578 (autre matériel et outillage) : - 1 490 €
- 2313 (immobilisations en cours de construction) : - 2705 €
- 2313-13 (divers bâtiments) : - 1083 €
- 2183 (mat de bureau et informatique) : + 3958 €
- 2188 (autres immobilisations corporelles) : + 1 320 €

Point sur les travaux

- Bilan travaux logement épicerie : dépenses 22 292,54 € – subvention 8 000 €
- Bilan local Spanc : dépenses 14 876,98 €. Le sol sera posé par les employés communaux.
- Travaux Cure (programme bâtiments communaux école-cantine) : dépenses 132 130 € - subvention

PIIC 2012 : 56 200 €, enveloppe parlementaire : 8 000 €

- Eglise : le chantier a débuté. Interrogation concernant la réfection du clocher : Mr Wenzel (DRAC) estime que les travaux ne sont pas à réaliser. Prochaine réunion le 15/09/2014.

Rappel de l'estimatif : dépenses 215 000 € - subvention 129 000 €. Coût restant à charge 86 000 €.

- Permis de construire de la halle à la Gare : l'implantation sera vue avec les membres de la commission et l'entreprise le 19/09 à 17h.

- Pont des Tissiers : devis demandé. Rendez-vous avec la Police de l'eau le 19/09 à 10h pour

des préconisations.

- Pont du Gour à Cheval et de l'entrée sud du village : les travaux seront réalisés par les employés communaux.
- Mur du cimetière : réunion le 10/09 avec les Pompes-Funèbres Paire pour les travaux d'élargissement d'une allée. Fourniture du matériel et préparation réalisée par l'entreprise. Les employés communaux seront chargés des travaux.
- Gare : travaux divers électriques pour des ajouts de prises électriques sécurisées (1 215,02 €)

Point sur les commissions rapporté par les référents :

- o Voirie : demande de panneautage d'un restaurant, devis demandés pour la réalisation de saignées et d'évacuation d'eaux pluviales, remplacement des ampoules de l'éclairage public en 70 au lieu de 150 (contrat Sydesl). Visites cet été de plusieurs agriculteurs mécontents suite au problème d'élagage. Une nouvelle visite des chemins aura lieu courant septembre. Un courrier sera envoyé à chaque propriétaire avec demande d'élagage à 4 m avant le 01/12. Si les élagages ne seront pas faits à cette date, une entreprise les réalisera et les travaux seront facturés aux propriétaires.

- o Enfance :

- Coût trimestriel de la réforme des rythmes scolaires :

- Instituteurs : 1 794,18 €

- Intervenants : 5 412,72 €

- ATSEM : 2 230,92 €

- Soit un coût total par trimestre d'environ 9 600 € (environ 300 € par enfant et par an).

- Achat matériel ATSEM : 160,00 €

- Rentrée scolaire : 116 enfants

- o Commission vie associative : à ce jour, 30 personnes se sont inscrites pour la soirée des associations le 25/09.

- o Commission Culture – Espace Culturel – Bibliothèque :

- Exposition photos : 437 visiteurs cet été avec près de la moitié d'Iguerandais

- Espace culturel : début de saison le vendredi 03/10. La commission doit se réunir le 17/09.

- Bibliothèque : voyage-lecture a eu lieu le 03/07. Les contes givrés auront lieu le 21/10 à 20h30 à la salle des fêtes. Le bilan laisse apparaître une baisse des lecteurs. Les horaires pourraient être modifiés suite à la réforme des rythmes scolaires.

- o Commission Communication : distribution du bulletin trimestriel prévue semaine 39.

- o Commission projet la Gare : visite terrain avec la commission pour l'implantation de la halle. Ce projet est considéré comme une « porte d'entrée du territoire ».

Point sur les différentes réunions :

- Assemblée générale du Canal
- Commission Environnement : les travaux de mise aux normes à la déchetterie vont bientôt débiter.
- Conseil Communautaire
- Réunion présentation des enjeux du SCOT

Informations diverses :

- Une convention d'assistance technique pour l'assainissement collectif doit être mise en place. La commune est dans l'attente de devis. Une décision sera prise lors de la prochaine réunion de conseil.

- Une date sera fixée prochainement pour la signature du compromis de la vente du salon de Coiffure à Madame Patricia Ducros - locataire.

- Lave-main installé dans le bâtiment de l'ancienne école. Coût 624 €.

- Achat d'un lave-linge à l'école maternelle. Coût 605,99 €.

- Achat d'une cuisinière à la gare avec l'élimination des vieux matériels non sécurisés. Coût 707,99 €.

- Marquage au sol à la salle de sports. Coût 3 822 €.

- Devis en attente pour une fenêtre à la cantine.
- L'ancien photocopieur de la mairie sera mis à disposition des deux écoles. Les contrats de maintenance seront identiques.
- Peintures des huisseries des bâtiments terminées
- Devis demandés pour les grilles à la Poste : point qui sera repris lors de la prochaine réunion
- Intervention de l'entreprise Vervas Métal le 15/09 pour l'installation de la grille (mur école) et pour redresser les barres à la Gare
- Rampe de néons à la salle de sport : en attente devis pour réparation
- En attente devis pour boucher espace entre le mur et le store à l'épicerie
- Devis pour la réparation de la verrière place du Bas : Madame le Maire demande au Conseil de trouver une idée pour éviter le problème récurrent de la verrière cassée
- Assemblée générale du restaurant scolaire le 23/09 à 20h : l'association recherche des bénévoles.
- Pétition d'habitants des « Fleuriats » demandant à ce que soit trouvée une solution pour la sécurisation de cette voie. Le Conseil décide d'étudier la possibilité d'un ralentissement dans cette zone « Les Charmes – les Fleuriats ».
- Recensement des besoins avec le Sydesl : reste encore des fils nus à changer (entrées de la commune)
- Tocsin : celui-ci sera déclenché tous les premiers mercredi de chaque mois à 12h30.
- Des devis pour une remorque pour les services techniques seront demandés
- Restitution par le Spanc suite aux visites effectuées le 06/10
- Dossier en cours pour la Jussie : plusieurs réunions ont eu lieu
- Dissolution de l'association ACARIP
- Remerciements de la famille Pothier
- Remerciements du Père Reboul pour les travaux entrepris à l'église.
- Remerciements des ADMR et de la Fondation du Patrimoine suite au versement des subventions.
- Remerciements du Comité des Fêtes suite à la fête patronale
- Apéro Awaranda : rendez-vous donné à 18h
- RTO : une réunion est à prévoir

Tour de table

David Cordeiro : rappelle que les conseillers peuvent faire parvenir des photos de tout évènement sur la commune afin de s'en servir pour le site internet et/ou pour les bulletins.

Pierre Tagournet : souhaite savoir pourquoi la ligne blanche à la salle de sport est granuleuse (une demande sera faite auprès de l'entreprise qui a réalisé les travaux). Il signale des herbes dans les caniveaux de la montée du Bourg)

Sandrine Lièvre : rappelle la date du don du sang le 17/09.

RAPPEL DATES

Prochaine réunion du Conseil Municipal le vendredi 10 octobre 2014 à 20 h 30.

Réunion CCAS : le 10/10 à 19h45

Réunion préparation RTO : le 13/10 à 20h30. Tous les conseillers disponibles pour la journée RTO : préparation de la salle le 18/10 et le 19/10 à partir de 11h30.